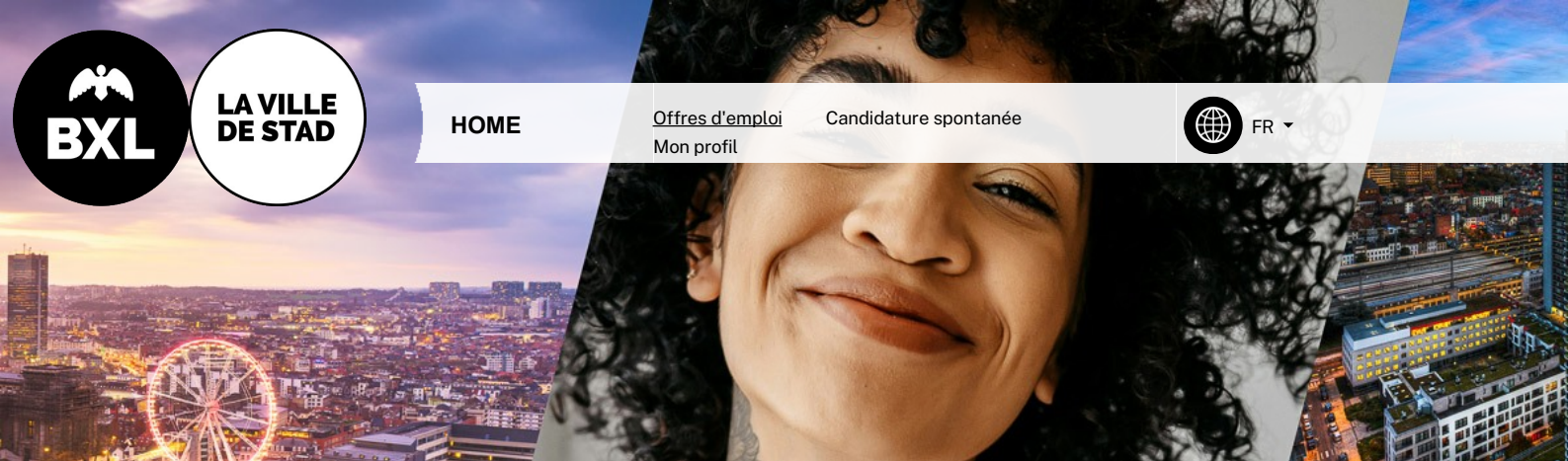




collaborateurs contrôle de stationnement (H/F/X)

L'employeur

La Ville de Bruxelles emploie environ 4 000 personnes et gère également un vaste réseau d'enseignement. La Ville est ainsi l'un des plus grands employeurs de la Région bruxelloise. Et pourtant, chez nous, vous n'êtes pas un numéro ! Notre engagement quotidien pour la Ville nous permet de nous sentir tous en lien. Ensemble, nous nous engageons pour les milliers de personnes qui vivent, visitent et travaillent dans notre capitale !

Vous intégrerez le **Service Stationnement** au sein du **Département Espaces publics et verts**.

Au sein de ce département, le **Service Stationnement** s'occupe du contrôle du stationnement payant, des zones "riverains" et des zones bleues.

Fonction

En application du règlement communal de stationnement, vous vérifiez la présence d'un droit de stationnement valide pour tous les véhicules stationnés sur la voirie publique, via les données enregistrées par les scan-autos.

Taches

- Au bureau :
 - Vous vérifiez si les véhicules en stationnement sur la voirie publique disposent d'un droit de stationnement (vérification sur ordinateur des images prises par la scan-auto)
- En scan-auto :
 - Vous veillez à la propreté intérieure et extérieure des scan-autos, au bon état de l'équipement et au chargement électrique des scan-autos
 - Vous parcourez le territoire de la Ville de Bruxelles afin que les caméras puissent enregistrer les images nécessaires au contrôle des véhicules stationnés sur la voirie publique.

Vous travaillez au sein d'une équipe d'environ 40 personnes.

La scan-auto se conduit par shift de 4,5 heures.

Profil

- Vous êtes titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur

Ou

Remplir les conditions de mobilité interne pour une fonction de niveau C ou promotion pour une fonction dans le grade d'assistant.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

- Vous disposez du permis B
- Vous êtes ponctuel

- Vous faites preuve d'une belle intégrité
- Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique

Offre

- Un contrat à plein temps et à durée indéterminée
- Horaire :
 - Du lundi au dimanche inclus
 - 9h de travail par jour
 - 4j de travail par semaine
 - Deux shifts possible :
 - 8h15 – 17h45
 - 12h15 – 21h45
- Salaire mensuel brut : minimum **2683,24** euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique) - Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#)
- Une **allocation de bilinguisme** sous réserve de l'obtention de l'examen du Selor article 8 et article 9 §2.
- Une allocation de fin d'année et un pécule de vacances.
- **Des chèques repas** (8€, dont 6.91€ à charge de la Ville de Bruxelles).
- **Profitez de 36,5 jours de congés**, 4 jours de congés fixés par la Ville et 10 jours fériés légaux
- Possibilité d'une **assurance hospitalisation** à des tarifs avantageux et la prise en charge du **ticket modérateur** par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).
- **Plan de pension** pour les non statutaires à hauteur de 3% du traitement brut
- Nos lieux de travail sont facilement accessibles en transports en commun et **l'abonnement STIB est remboursé à 100%**, il y a également une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo)

Procédure de sélection

Envoyez-nous votre candidature pour le **26/07/2026** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

Postulez Maintenant